

Interpellation Pour le Conseil communal du 17 décembre 2014

Monsieur le Bourgmestre, madame l'échevine, messieurs les échevins, veuillez trouver ci-dessous quelques questions relatives à certaines difficultés locales de circulation et de stationnement.

1. Circulation transformée au **carrefour entre la chaussée de Gand et l'avenue Charles-Quint**

Différents changements ont été opérés à cet endroit à l'occasion des travaux de la chaussée de Gand.

Nous ne pouvons qu'approuver le nouveau système d'alternance de feux avec flèches pour les véhicules qui doivent tourner vers la Chaussée de Gand depuis l'avenue, cela fluidifie la circulation dans ce carrefour.

Cependant, une autre mesure supposée faciliter la circulation des transports en commun a été de mettre le tronçon situé entre la avenue des Bardanes et l'avenue Charles Quint en sens unique. En fait, cette mesure provoque de très fréquents embouteillages dans la chaussée de Zellik, seule issue possible pour les nombreux véhicules qui souhaitent rejoindre l'avenue Charles-Quint et, pour beaucoup, seule voie pour se rendre dans les commerces de la zone de la gare. Et cela pénalise essentiellement des berchemois. (Et si nous sommes favorables à une dissuasion de la circulation automobile au profit des transports en commun, nous ne souhaitons pas que cela se transforme en punition et surplus de bouchons polluants.

De plus, depuis le début, tout au long de la journée, de nombreux véhicules descendent malgré tout cette rue en sens interdit.

- *En tout état de cause, n'y aurait-il pas lieu de mettre des panneaux indicateurs spécifiques de couleur orange pour indiquer de manière très visible les changements de circulation?*

- *Ne faudrait-il pas une présence policière dissuasive pendant le temps nécessaire à la prise d'habitude de la nouveauté?*

- *Mais surtout, ne faut-il pas faire un bilan des avantages et inconvénients que ce dispositif entraîne et qui ne correspond peut-être pas à la prévision espérée ?*

- *Quelle démarche donc la commune a-t-elle, va-t-elle effectuer auprès des autres autorités et services ( police, Région et STIB) qui sont à la base de ces changements?*

**2. Problèmes de stationnements sur la place de l'église et ses environs.**

De plus en plus de véhicules sont stationnés sur la place de l'église, à toutes les heures de la journée, soirée et nuit. Ces stationnements deviennent de plus en plus désorganisés et obstruent même le passage pour des transports nécessaires vers les locaux culturels en bout de place. Mais surtout, ils empêcheraient l'accès de véhicules de secours qui auraient à intervenir dans les bâtiments situés sur cette place.

A cela s'ajoute, dans le même quartier, plus spécifiquement rue Vandendriessche et rue de l'Eglise, des stationnements de véhicules devant les garages privés. Certains de ces véhicules, plus longs que l'espace de dégagement privatif, débordent sur le trottoir en obligeant les piétons à se mettre en danger sur la rue.

*Pouvez-vous nous dire si des mesures sont envisagées pour réguler ces situations perturbantes, illégales et dangereuses?*

En vous remerciant pour votre bonne attention,

Christian Boucq, conseiller communal.